

Expert(e) en politiques de formation (DU)

RNCP28773 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	333, 315
Code(s) ROME	M1502, K2101, K2102, K2111
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	05/08/2020

Certificateur(s)

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE · SIRET : 19754692200018

Université Paris-Dauphine

<http://www.dauphine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la responsable de formation occupe des fonctions d'encadrement et de responsabilités.

Selon qu'il/elle exerce en entreprise ou au sein d'un organisme de formation, d'une collectivité locale ou encore dans un cabinet de consultant, les activités du/de la titulaire de la certification peuvent se diversifier, avec pour points communs les fonctions de conception, de mise en œuvre, de coordination et de pilotage des politiques et des dispositifs de formation.

1. – Au sein d'une entreprise ou d'une organisation, le/la responsable de la formation, opère dans le cadre de la politique ressources humaines définie par et avec la direction. Ses principales activités sont les suivantes :

Stratégie :

- détermine les orientations de formation, conseille, accompagne les hiérarchies des différents services.
- recense les demandes et analyse les besoins de formation, individuels et collectifs.
- élabore et/ou valide le plan de formation répondant aux besoins de développement de compétences de l'organisation.
- définit les objectifs et contenus du budget formation.

Ingénierie :

- construit des dispositifs et parcours de développement des compétences.
- élabore les cahiers des charges et rédige les appels d'offres
- organise et coordonne l'ingénierie des dispositifs entre les différentes étapes de la formation et entre les acteurs.

Coordination :

- communique sur le plan de formation auprès de la direction, du Comité d'Entreprise, des bénéficiaires concernés et assure le marketing interne des actions de formation.
- gère les relations avec les partenaires publics
- organise et pilote le suivi de la mise en œuvre du plan de formation sur les plans financier, administratif, en respectant le cadre législatif et réglementaire.

Organisation :

- anime l'équipe de formateurs internes et externes.
- conçoit et coordonne la mise en œuvre des processus en matière de suivi et d'évaluation des résultats de la formation au niveau pédagogique, organisationnelle et économique.
- assure la veille technologique, fonctionnelle, juridique et réglementaire concernant en particulier les modifications des lois et décrets sur la formation professionnelle.

2. – Au sein d'un organisme de formation ou d'un cabinet conseil, le responsable de l'organisme ou d'une activité, en tant que chef de projet ou consultant :

Stratégie :

- analyse les demandes et les besoins de formation des sociétés clientes en tenant compte du contexte économique, juridique, politique, institutionnel, et des besoins en compétence.
- répond aux appels d'offres.
- développe une activité de prospection auprès des entreprises et des organisations.

Ingénierie :

- propose les dispositifs de professionnalisation et de développement des compétences adaptés,
- met en œuvre les dispositifs, veille à la qualité des contenus et des méthodes, évalue l'efficacité de la formation et l'adéquation aux besoins et attentes.

Organisation et coordination :

- anime l'équipe de formateurs internes et externes et développe un réseau de compétences.
- assure la veille sur l'évolution des pratiques et des outils de formation.
- gère les relations avec les partenaires publics

3. – Au sein d'un OPCA ou d'un autre organisme de financement, le responsable d'un service ou du développement et conseil en entreprise.

- conseille les entreprises en matière de politique de formation.
- analyse la demande et les besoins de formation des entreprises adhérentes.
- établit les diagnostics RH et compétences des entreprises.
- propose et met en œuvre des dispositifs de professionnalisation en partenariat avec des organismes de formation.
- met en œuvre la politique de branche en matière de financement de la formation des entreprises adhérentes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

4 blocs de compétences composent la certification. Le titulaire est capable de :

Bloc 1 : Conduite d'une politique de formation

Bloc 2 : Ingénierie de formation

Bloc 3 : Pilotage de la formation

Bloc 4 : Développement des compétences, veille et prospective des métiers

Blocs de compétences

RNCP28773BC01 — Conduite d'une politique de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Intégrer les évolutions du système français de la formation
- Analyser l'organisation d'un point de vue stratégique, sociologique.
- Définir les priorités de la formation en fonction des enjeux stratégiques de l'organisation.
- Diagnostiquer la démarche de gestion des emplois et des compétences existante.
- Construire le plan de formation et le présenter
- Elaborer le budget en fonction du plan
- Etre force de conviction : Communiquer, Synthétiser, Argumenter, Convaincre

Modalité d'évaluation :

production d'une vidéo explicitant la mise en place d'une politique de formation,

Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du Bloc 1 conduite d'une politique de formation

RNCP28773BC02 — Ingénierie de formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Construire un parcours de formation en respectant le processus de l'ingénierie de formation
- Valider la cohérence entre les objectifs pédagogiques et les méthodes contenus et outils choisis
- Construire et piloter un dispositif de formation.

Modalités d'évaluation :

Etablir un diagnostic

critique d'un dispositif de formation ; Proposer et mettre en place un dispositif de formation à partir d'un cahier des charges ;

Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du Bloc 2 Ingénierie de formation

RNCP28773BC03 — Pilotage de la formation

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Réaliser un contrôle de gestion sur le périmètre de son activité
- Déterminer des indicateurs pertinents en tenant compte des critères de validité et de fiabilité des indicateurs, et en mettant en évidence les informations pertinentes pour les parties prenantes
- Utiliser les dispositifs de gestion de parcours et contenus de formation à distance (LCMS)
- Utiliser un SIRH
- Piloter un projet : méthodes et outils de la conduite de projet
- Manager, organiser, encourager, motiver, évaluer ses collaborateurs

Modalités d'évaluation :

construire le tableau de bord de la fonction formation à partir de deux cas

Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du Bloc 3 Pilotage de la formation

RNCP28773BC04 — Développement des compétences, veille et prospective des métiers

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Analyser le contexte de l'organisation pour en déduire les enjeux de la formation et de développement des compétences
- Conduire des entretiens semi-directifs, Analyser les données empiriques issues des entretiens Formuler des préconisations, Argumenter, convaincre, prendre du recul.
- Etablir une définition commune et opératoire de la compétence et de ses composantes
- Animer un groupe de travail en charge de la formulation des compétences, Construire les référentiels de compétence
- Participer à une communauté virtuelle, Faire sa veille en utilisant des medias sociaux et des outils de curation
- Contribuer à un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs via une communauté virtuelle

Modalité d'évaluation :

Conduire une étude de faisabilité d'un projet de développement de la formation au sein d'une organisation, Produire des référentiels de compétences et de formation, Contribuer

à la communauté virtuelle d'acteurs de formation

Un certificat décrètes sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du Bloc 4 développement des compétences, veille et prospective des métiers

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la responsable formation exerce dans des entreprises de taille importante et moyenne dans des secteurs d'activités variées : banque, industrie, télécommunication

Il/elle peut également exercer dans des organismes de formation ou de conseil de taille très variée ainsi qu'au sein des branches professionnelles, des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés).

Le secteur public emploie également des responsables formation en collectivités territoriales ou au sein des grandes directions nationales (ministères, établissements publics)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de formation, responsable ressources humaines, responsable développement des compétences en entreprise

Responsable de formation des collectivités locales et territoriales et des administrations

Responsable de service des organismes de formation publics ou privés dont l'AFPA

Responsable des OPCA

Consultant/e en formation

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 113 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	47 050
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Président (e) titulaire de Dauphine, 2 responsables formation salariés/es d'organismes de formation, 2 directeurs (trices) de formation employeurs/euses

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président(e) directeur (rice) ou responsable d'un organisme de formation, 2 responsables formation salariés/es, 1 directeur(trice) formation employeur/euse, 1 enseignant/e titulaire de Dauphine

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/08/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35102

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.management-formation.dauphine.fr/>

<http://www.management-formation.dauphine.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28773/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	24 000 €
Coût moyen par dossier	4 800 €
Durée moyenne	119 h
Période	02/2020 – 03/2020
France compétences	50 %
Reste à charge titulaire	50 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.